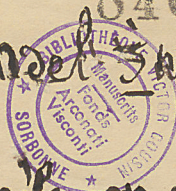


Les autographes du XVIII<sup>ème</sup> Siècle. 1<sup>er</sup>

8469

M<sup>r</sup> Moreau de Bonnes, Vétérinaire de l'Institut, a écrit  
quelque part ce qui suit.



Depuis plus d'un demi-siècle on publie chaque  
année des correspondances de la reine Marie-Antoinette,  
qui cependant n'avaient que fort peu le goût épistolaire.  
Elle n'a fait pas une étude bien profonde pour discerner  
dans ces documents, une double origine. Ses uns sont  
des lettres écrites sans correction avec une plume sèche  
et un esprit passager. Telles sont celles autographes  
pour Madame Campan, ou les brouillons trouvés le 10  
août dans une chiffonnière. Il n'est pas douteux  
qu'elles ne soient de la reine. Les autres sont très  
différentes. Leur orthographe ne laisse rien à désirer  
et leur style est presque classique. Elles ont été  
écrites par la reine à tête reposée, et c'est son  
secrétaire intime, l'abbé de Vermeuil qui les a  
composées et élaborées. La plupart sont adressées à  
Marie-Antoinette et à Joseph II, à Van de Meusey.  
Ces dernières pour ainsi dire, des lettres officielles. Elles  
supposent une capacité et une intelligence bien supérieure  
à celles de l'auteur des premières lettres.

quel était ce secrétaire intime? Le voici en  
peu de mots. Lorsque le 1<sup>er</sup> ministre de Louis XV, le  
duc de Choiseul, résolut, en 1770, de marier le Dauphin,  
qui devint Louis XVI, à une jeune ~~aristocrate~~ aristocrate  
autrichienne, il jugea devoir envoyer à Vienne, un  
menteur, chargé d'organiser à cette occasion, les ballets  
mariés de Versailles et la science de la cour.

ETUDES SUR L'AGIOTAGE

PREMIERE ETUDE

DE L'EXTINCTION PROGRESSIVE

DE

# L'AGIOTAGE

PAR

LES FONDS PUBLICS

PAR

M. LE C<sup>te</sup> AUGUSTE CIESZKOWSKI

Membre de la Chambre des Députés en Prusse,  
Correspondant de la Commission royale de statistique en Belgique.

Extrait du Journal des Economistes

(numéro du 15 mars 1866)

PARIS

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET C<sup>e</sup>

17, RUE RICHELIEU, 17

1866



8470

2

Il fallut pour remplir cette tâche délicate  
un homme comme M. de La Harpe ou Montaubert; le  
choix du ministre tomba sur un abbé mondain  
légèrement frotté de littérature, mais intrigant  
et dépravé. Ce personnage obtint la confiance  
de la princesse et ne cessa pas, quand elle fut  
reine d'exercer sur elle par ses pernicieux  
conseils un funeste ascendant, qui dura 24  
années. Il reconnut, avec habileté, en 1791, que  
son rôle était fini et il passa en Angleterre  
pour gagner les Antilles où il s'était  
absenté de riches propriétés à la Dominique.  
Il mourut dans cette île, laissant son  
héritage à une jeune fille, belle et bien  
 élevée, qui, malgré son extraction, était  
aussi blanche que les dames créoles du  
meilleur sang. Je la vis à la Martinique  
en 1807; elle avait environ 17 ans, et  
quoique le nom de son père ne me pré-  
sint pas en sa faveur, je la jugeai  
bonne et aimable. J'assistai à son mariage  
avec une benignité qui me valut une  
récompense fort inattendue de la provi-  
dence.

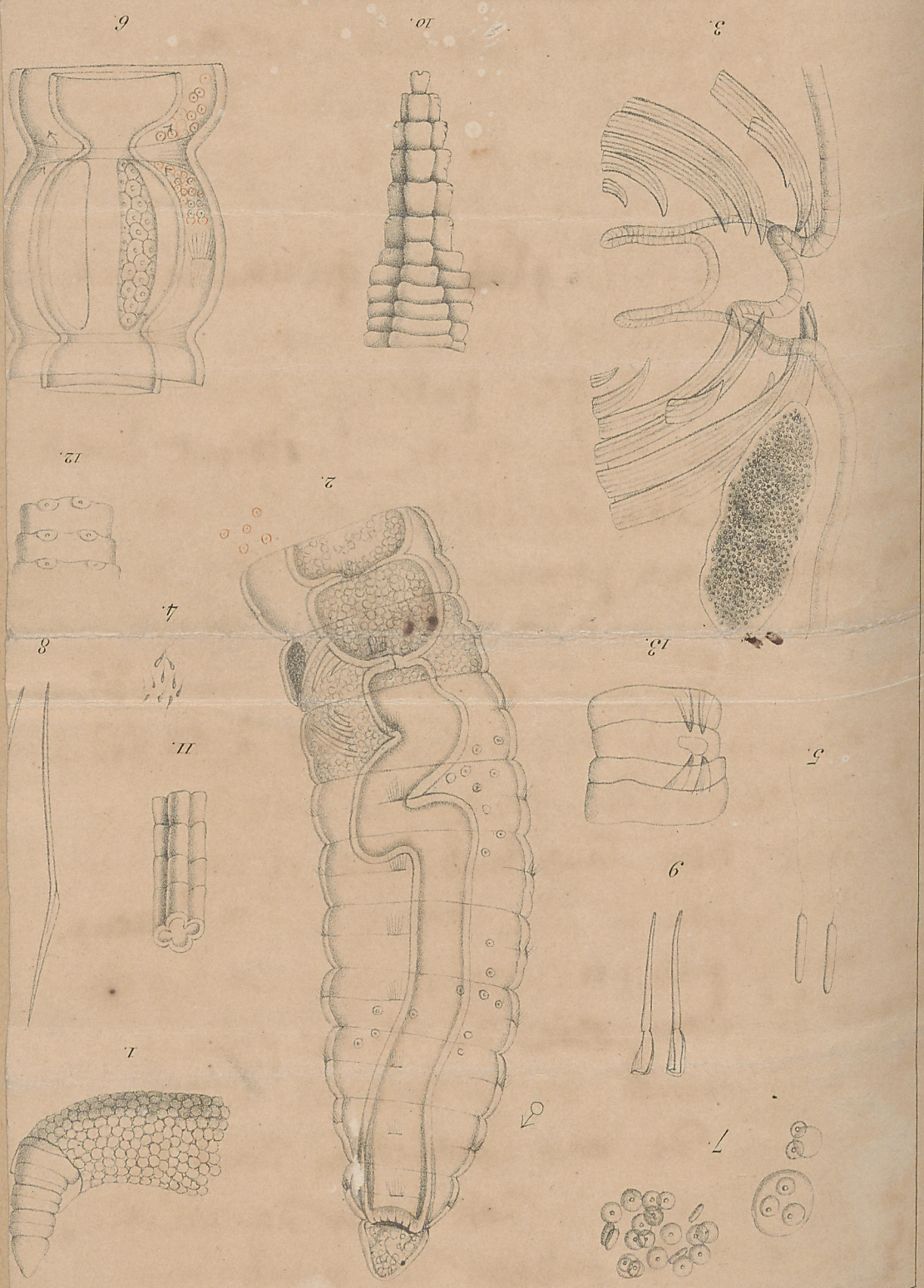
Je n'étais à la Basse-Pointe, l'El Dorado

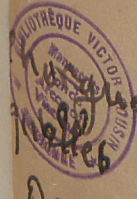


de la Martinique, où les Roseaux, qui  
environnent une Habitation, donnaient alors  
deux à trois cents mille livres de rente. Mon  
Hôte était le Vassor de la Touche, un <sup>Calan</sup>  
dont la jeune se comptait déjà d'anciens services  
comme secrétaire d'ambassade à Constantinople  
et le neveu de l'amiral La Touche <sup>Coëlle</sup>  
que l'empereur Napoléon estimait être  
le premier officier de la marine française.  
Quoiqu'il <sup>dejà</sup> vieux militaire, achèver ma  
campagne, je ne voulais pas m'exposer à  
un banquet de cent couverts, qui ne  
finirait que le lendemain. Pour me  
l'épargner mon Hôte m'emmena  
dans une vaste salle toute en courbane  
et mit à ma disposition les trésors  
qu'elle contenait. C'étaient les vieux  
livres de l'abbé de Vermont, et qui  
mieux était ses papéresses, étiquetées  
numérotées et en assez bon ordre. Je  
dois dire qu'on n'avait pas, dans ces  
temps éloignés, la passion qu'on a  
maintenant pour les autographes;  
et je veux avouer que nous qui



ons de traverser la république, la Consti-  
 tution nous avions l'audace ou le mauvais  
 goût de ne pas porter beaucoup d'estime et  
 d'intérêt à ce qui les avait précédés. J'examinai  
 donc avec un grand sang-froid les documents, que  
 j'avais sous les yeux, et qui excitaient, mainte-  
 nant des transports plus vifs qu'une découverte  
 utile. Les liasses de la correspondance renfermaient  
 les brouillons des lettres publiées postérieurement  
 comme l'ouvrage de la reine. Ils étaient écrits  
 de la main de son secrétaire avec variantes,  
 ratures, interlignes, comme en font tous les auteurs  
 en composant des lettres sur des matières  
 importantes. Ils avaient généralement pour objet  
 de répondre à des reproches faits à la reine  
 par sa mère ou son frère et dont ils la  
 disculpaient, non sans habileté, et avec un  
 finesse étrangère à son caractère impétueux.  
 Je ne doutai pas un instant que ces lettres  
 n'eussent été composées de toute pièce par  
 l'abbé de Vermond; et je trouvai la pleine  
 confirmation de ma conviction, dans le  
 journal, qu'il tenait des actes de sa vie.  
 Dans une foule de passages des nombreux  
 cahiers de ce journal, l'auteur mentionnait  
 ces lettres, comme son ouvrage, et il s'en




 s'illissait. Il se plaignait au lieu de la peine  
 lui causait, la royale pupile n'étant  
 par toujours disposée à s'occuper de leur expé-  
 dition ou seulement de leur signature. Il se  
 plaignait pareillement de certaines choses, et  
 notamment que le ministre Drienne de Somenie,  
 qu'il avait fait arriver au pouvoir par l'influence  
 de la reine, en eut été chassé par celle du Comte  
 d'Artois, effrayé de la clameur publique.

Tout ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait point  
 de lettres autographes de la reine, mais absuré-  
 ment celles, qu'on peut vanter, sont de son  
 secrétaire intime, l'abbé de Vermond. On  
 ne peut contester que ce personnage subal-  
 terne ne se tirât, avec esprit de ses  
 fonctions difficiles, délicates et puériles, mais  
 il se faisait trop payer, d'abord en argent  
 et surtout par une influence occulte déplorable  
 qui lui a mérité une place parmi les agents  
 obscurs dont les machinations ont contribué  
 au renversement de la vieille monarchie.

CIRCULATION FIDUCIAIRE

SOUS LE RÉGIME DE L'UNITÉ ET DE LA LIBERTÉ D'ÉMISSION

EN FRANCE, EN ANGLETERRE ET AUX ÉTATS-UNIS

PAR

M. CLÉMENT JUGLAR

EXTRAIT DU JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE, N° DE MARS ET AVRIL 1866

STRASBOURG

IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVAULT

1866